

« 4 E IMMOBILIER »
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 €

Siège social : 18 Rue Gabriel Péri
83130 LA GARDE

915 250 815 RCS TOULON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 MAI 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE DOUZE MAI,

à 10 heures 30,

Au siège social 18 Rue Gabriel Péri – 83130 LA GARDE

Monsieur Sébastien GUILLEVIC, associé unique de la société SASU 4 E IMMOBILIER et président de la société,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 « siège social » des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social sis, 18 Rue Gabriel Péri – 83130 LA GARDE à l'adresse suivante : Impasse Henri Becquerel – 83160 LA VALETTE-DU-VAR, et ce à compter du 04/04/2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : Impasse Henri Becquerel – 83160 LA VALETTE-DU-VAR.

Le reste de l'article reste inchangé.

SG

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

SG

Monsieur Sébastien GUILLEVIC

